




Documents :

 [Communiqué de presse - Les Castels ont fait entendre leurs voix !](#)

Inciteurs et décisionnaires, les Castels ont cette année encore été les acteurs principaux du budget participatif !

À l'origine des nombreuses idées proposées, ils ont également décidé des projets qui seront prochainement réalisés grâce à l'enveloppe de 40 000 € allouée pour la deuxième édition de ce dispositif de participation citoyenne.

La phase de vote achevée le 20 mai, les bulletins ont été dépouillés le 31 mai à l'Hôtel de Ville. L'édition 2022 du budget participatif a rendu son verdict !

Découvrez ci-dessous les 2 projets sélectionnés par les votants pour être mis en œuvre dans les mois à venir :

1. Implantation de petits chalets pour chats dans divers endroits de la ville, afin de les nourrir et de gérer plus facilement leur reproduction (10 000 €)
2. Création d'un sentier piétonnier, entre le square Jean Minard et la partie haute de la rue de la Barre, afin de permettre aux personnes qui se baladent de profiter du cadre verdoyant bordant les remparts (30 000 €)

Pour rappel, tous les Castels âgés de 14 ans et plus étaient invités à voter pour leurs 3 projets préférés, selon le barème suivant :

- 3 points pour le premier projet
- 2 points pour le deuxième
- 1 point pour le troisième